

COLLEGE NATIONAL DES ENSEIGNANTS ET PRATICIENS**DE GENETIQUE MEDICALE**

Montpellier, le 3 Mai 1999

COMPTE RENDU DE L' ASSEMBLEE GENERALE DU 18 Février 1999

Excusés : Y. J. BIGNON, P PARENT, J LESPINASSE

-----PROCHAINE REUNION JEUDI 17 JUIN 1999 MEME ENDROIT MEME HEURE-----

INFORMATIONS DONNEES PAR LE PRESIDENT :

- Les statuts du Collège ont été déposés le 20 Janvier 1999. La création du collège en tant qu'association est parue au JO du 19 février 1999 (N° 2084). Nous remercions S. Lyonnet.

- Le site WEB est fonctionnel à l'adresse suivante :

<http://www-cami.imag.fr/~ocohen/college/Accueil.html>.

Nous remercions O.Cohen. Une procédure de déclaration à la CNIL est en cours.

- Le bureau du Collège a été reçu par Florence Veber, conseiller technique auprès de Mr Kouchner au ministère de la santé le 4 février 1999. Il a été fait le point sur la génétique en France avec notamment discussion sur le manque de postes de CCA, AHU et PH. Nous avons reçu une bonne écoute. Suite à nos arguments, nous avons obtenu des points positifs : l'action " Mattéi " sera probablement maintenue pendant 2 ans : création de postes de PH ciblés (adaptés au besoin) en génétique médicale.

- Suite au courrier envoyé pour informer de l'existence du Collège, le Président a reçu 6 réponses sur 19 contactés. La dernière émane de Jean Rey qui est prêt à nous recevoir.

- Le Président a aussi contacté les directeurs des ARH. Il a reçu 4 réponses ou échos favorables (Auvergne, Pas de Calais, Midi-Pyrénées, Rhônes-Alpes)

- Une lettre signée par le Président et les 2 vice-Présidents a été envoyée au Président de la conférence des Doyens (Pr Rolland) pour les informer des problèmes spécifiques de la génétique médicale : manque de postes AHU et CCA, insuffisance de l'enseignement. Il faut poursuivre la logique de l'identification de la spécialité de génétique médicale. Les représentants des internes étaient présents à notre réunion et s'inquiètent de leur situation : Les internes arrivent en 4ème année après la création du DES. Il faut rapidement créer des postes post-internat. Cette année, 35 créations de postes de CCA sont prévues toutes disciplines confondues. Il faudrait un poste dans les

- UFR médicales où un interne a été inscrit en DES.

INTERVENTIONS DIVERSES

Rapportées par le Président :

- Suggestion de M. Goossens : il nous faudrait un Consultant en Santé Publique.

- Suggestion de J. L. Mandel : Ne serait ce pas intelligent comme dans les autres pays Européens de réunir toutes les manifestations de génétique en une même date et si possible en un même lieu. Par exemple du jeudi au samedi: Un jour pour tout le monde : SFGH, un jour soit clinique (3ème jeudi), soit

chromosomique (ACLF) soit moléculaire (St Louis, CEPH) et une demi-journée pour l'ANPGM et le collège.

Claudine Junien (coordonatrice du DES)

Information sur la conférence des doyens de l'an 2000 :

- Il faudra définir les critères pour l'agrément des services
- Il va falloir proposer un nom ou deux avant juin 99 comme coordonateur national.

Les internes et Claudine Junien sont invités à faire partie de la commission enseignement du collège.

SONT SOUMIS AU VOTE DE L'ASSEMBLEE ET ACCEPTES A L'UNANIMITE LES 3 POINTS SUIVANTS :

- 1.Changement de fonction au sein du bureau: A. Munnich devient Vice-Président ; I.Touitou devient Secrétaire
2. Olivier Cohen est le responsable moral du site Web
3. Alexis Brice est mandaté par le collège pour épauler C. Junien à la DRASS pour coordonner la distribution des postes d'interne.

LA PAROLE EST DONNEE AUX REPRESENTANTS DES 4 COMMISSIONS.

Un compte rendu détaillé de chaque commission pourra être lu sur le site.

Commission démographie : Alexis Brice et Olivier Cohen

Une enquête démographique a été faite (avec l'aide de C. Junien) et présentée à l'assemblée. En résumé : Même en tenant compte de l'ensemble des praticiens de génétique, toutes sous sections confondues, la France se situe à un niveau d'effectif 3-4 fois inférieur à la moyenne Européenne !

Commission enseignement : Philippe Jonveaux et Didier Lacombe

Réflexion ciblée sur l'enseignement théorique en génétique en 1er et 2ème cycle des études médicales. Une enquête a montré que la répartition de l'enseignement est très hétérogène en fonction des CHU (10 à 50 heures). Cette commission a proposé un volume horaire de 30-40 heures au lieu des 10-20 heures actuelles. Pour soutenir l'identification de la discipline génétique au sein des autres spécialités, un polycopié national est en train d'être préparé afin qu'il y ait une première version disponible le plus tôt possible. Ce polycopié est divisé en 4 modules :

- Génétique chromosomique : coordonnateur : N. Leporrier 28 pages
- Génétique clinique et formelle : coordonnateur : C. Moraine 35 pages
- Génétique moléculaire : coordonnateur M. Jeanpierre 28 pages
- Génétique quantitative : coordonnateur C. Stoll 6 pages

Le CNCI, Centre National du Concours de l'Internat, nous a contacté car ils ont besoin de QCM et de cas cliniques.

Commission exercice : Henri Plauchu

Seront officiellement membres du collège ceux qui auront payé la cotisation de 100F. Pour ceux qui ont déjà payé, aucun reçu n'a été envoyé car les statuts n'étaient pas encore déposés.

Il existe une très grande diversité de l'exercice de la génétique. Pour ne pas être redondant avec la commission démographie, cette commission cible ses efforts vers les problèmes de fonctionnement :

- Génétique clinique : coût et lourdeur des consultations, caractère horizontal de la discipline (service rendu à l'ensemble des spécialités), moyens insuffisants.
- Génétique chromosomique : inégalité entre labos privés et publics, contribution mal reconnue du généticien dans le DPN.
- Génétique moléculaire : APPEL : nécessité de mise en nomenclature d'un certain nombre d'actes, analyse des besoins à l'échelon national, voire Européen surtout pour les maladies rares, recensement des activités (déjà fait en partie sur Orphanet) ; Ceci devrait permettre une meilleure coordination de la commission avec l'ANPGM devant les autorités. Un contact a déjà été pris avec F. Godineau, un représentant de la CNAM.

Commission recherche : Serge Amselem

La première étape a été de définir les objectifs spécifiques de cette commission par rapport aux autres commissions. 5 groupes de travail ont été constitués

1. Promouvoir l'interface clinique-recherche. Il n'existe pas de structure, de personnel ni de moyens pour les activités de transfert. Responsables : M. Misrahi, A. Berheim, B. Arviller.
2. Former les plus jeunes à la recherche, en liaison avec la commission pédagogique. Mêmes responsables
3. Identifier les moyens de financement de la recherche. S. Richard
4. Améliorer le mode de fonctionnement des différentes banques existantes. P. Eydoux, X. Jeunemaitre, C. Henry
5. Aspects réglementaires et éthiques L. Telvi, E. Leguern, S. Amselem

Bien amicalement

La secrétaire

Isabelle Touitou